

## DÉFICIT GLOBAL

29. Le revenu total s'élève à \$501,677,000 et les dépenses totales à \$680,516,000, laissant un déficit total de \$118,421,000 pour l'année financière 1939-1940. Le déficit de l'année précédente a été de \$50,892,000.

## PRÊTS ET PLACEMENTS

30. Outre les dépenses de l'année, que l'on vient d'exposer, l'Etat a fait des placements considérés comme actif productif dans les Comptes publics. Cet actif productif est déduit de la dette totale directe dans le calcul de la dette nette. Pendant l'année financière 1939-1940, l'augmentation nette en prêts et placements productifs a atteint \$46,017,000, contre \$27,557,000 en 1938-1939.

## PRÊTS AUX PROVINCES

31. En vertu des lois de secours annuelles de 1931 à 1935 inclusivement, l'Etat fédéral avait le pouvoir d'accorder une aide financière aux gouvernements provinciaux, par voie de prêts, d'avances ou de garanties, sans restriction relative à la somme ou à la destination. A la fin de l'année financière 1935-1936, des prêts avaient été accordés aux quatre provinces de l'Ouest, pour d'autres fins que le secours, y compris le rachat d'obligations provinciales à leur échéance et, dans une mesure limitée, les dépenses ordinaires des gouvernements pro-

vinciaux. Depuis le 1er avril 1936, les pouvoirs de l'Etat fédéral, en matière de prêts aux provinces, sont limités aux prêts nécessaires pour permettre à une province de payer sa part des frais de secours de chômage assumés conformément aux accords conclus avec le gouvernement fédéral sous le régime de la loi de secours.

32. Au cours de l'année financière 1939-1940 le total des prêts consentis a atteint la somme de \$12,191,966, et elle se répartit ainsi qu'il suit:

Manitoba .....	\$2,012,000
Saskatchewan .....	8,633,414
Colombie-Britannique .....	1,546,552

En outre, le Dominion a convenu d'accepter des bons du Trésor de la Saskatchewan au montant de \$1,614,335 en paiement d'intérêts de prêts de secours précédents que la province n'a pas pu acquitter en espèces.

33. Au cours de l'année, des remboursements de prêts ont été reçus au montant de \$1,240,273, ainsi répartis:

Manitoba .....	\$ 129,507
Saskatchewan .....	1,057,068
Alberta .....	53,698

34. Le tableau suivant indique les prêts nets consentis à chaque province, au cours de chaque année financière, classés selon les fins générales pour lesquelles ils furent accordés:

## PRÊTS NETS AUX PROVINCES EN VERTU DES LOIS DE SECOURS, RÉPARTIS PAR ANNÉES FINANCIÈRES

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
1931-32.....	2,788,812	10,934,341	4,097,740	4,813,124	22,634,017
1932-33.....	5,171,904	7,578,556	1,902,041	912,636	15,565,137
1933-34.....	2,273,283	5,469,240	4,050,743	1,321,761	13,115,027
1934-35.....	2,874,631	10,141,014	1,926,476	7,966,714	22,908,835
1935-36.....	2,396,226	14,245,478	13,104,000	12,558,445	42,304,149
1936-37.....	4,626,000	6,058,879	805,198	3,972,400	15,462,477
1937-38.....	2,959,188	11,604,787	193,000	1,541,636	16,298,611
1938-39.....	1,405,499	13,708,847	—	—129,506	14,984,840
1939-40.....	1,882,493	9,190,681	—53,698	1,546,552	12,566,028
	26,378,036	88,931,823	26,025,500	34,503,762	175,839,121
Moins les réductions que comportent les postes nos 392 et 393 des nouveaux crédits supplémentaires de 1936-37..	804,897	17,682,158	—	—	18,487,055
Moins les réductions de bons du Trésor de la Saskatchewan relativement aux secours de la région de sécheresse, assumés par l'Etat en 1934-1935. (Principal \$1,250,000; intérêt accumulé les années antérieures \$123,979.81).....	—	1,373,980	—	—	1,373,980
	25,573,139	69,875,685	26,025,500	34,503,762	155,978,086